MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES
ABONNEMENT ANNUEL : 70 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17A
(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

8 Juin 1983 N° de série continue 19 Bulletin n° 13

MAÏS

INFORMATIONS S.P.V. - I.T.C.F. - A.G.P.M.

Noctuelles (vers gris) - Des attaques sont actuellement observées dans notre région particulièrement dans la Drôme et l'Isère. Sur les jeunes plantes de maïs, on observe des plantes flétries, la tige étant plus ou moins sectionnée au niveau du collet. Pendant la journée, les larves se cachent à 4 ou 5 cm de profondeur à la base des pieds atteints.

Il faut être très vigilant vis-à-vis de ce parasite dont les dégâts sont très rapides et peuvent devenir graves en quelques jours. Les pullulations sont favorisées par les excès d'eau et les inondations que nous venons de connaître.

Les dégâts de ces chenilles sont souvent observés trop tardivement lorsque les dégâts sont déjà graves. Il convient donc de surveiller les parcelles pour intervenir sur de jeunes chenilles avant que la culture de maïs ait souffert : le début d'attaque est décelable car on observe de minuscules perforations sur les feuilles et on peut trouver les jeunes chenilles à l'intérieur du cornet de la plante.
Si un traitement se révèle nécessaire il est conseillé de le réaliser par pulvérisation en assurant un mouillage important (1000 l/ha). Les appâts posent des problèmes d'applications et les résultats sont plus irréguliers.

Traiter de préférence le soir (chenilles en activité).

Dans les essais les meilleurs résultats ont été obtenus avec les produits suivants

Matières actives	Produits commerciaux	Dose de PC/ha
Acéphate	Orthène 50	1,8 kg/ha
Endosulfan	Agrophyte, Thiodan 35 CE, Techn'ufan	2,6 l/ha
Méthomyl	Lannate 20 L	5 l/ha
Deltaméthrine	Decis	0,3 l/ha
Perméthrine	Ambush	0,2 l/ha
Cyperméthrine	Ripcord 5, Mastor	0,6 l/ha
	Kafil Super, Cymbush	0,3 l/ha
Endosulfan + Parathion éthyl	Drifène AP, Ekadrine PE	2 à 4 l/ha selon le développement des larves

P 42

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES / Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

SEMIS DE MAÏS AU 10 JUIN EN RHÔNE-ALPES

INFORMATIONS I.T.C.F. - A.G.P.M.

Une partie des surfaces de maïs n'étant pas encore semées nous vous donnons les conseils suivants qui actualisent la première note parue dans notre Bulletin du 26 Mai.

1. MAÏS - GRAIN

. possibilité de semis des variétés au 10 Juin et risques encourus :

	LYON	MACON	AMBERIEU CHAMBERY	ST ETIENNE
C.P. 170	toujours	8/10	7/10	5/10
LG 5	9/10	7/10	5/10	3/10
LG 11	8/10	5/10	3/10	2/10
DEA - 1.260*	7/10	3/10	-	-
STAR 304	2/10			

* Cela signifie qu'à Lyon-Bron, 7 années sur 10, DEA et I.260 seront récoltées à 38 % d'humidité et moins si le semis a lieu au 10 Juin et s'il ne gèle pas avant le 31 Octobre.

Dans la mesure du possible, il faut tenir compte de la vigueur au départ et de l'aptitude au battage des variétés.

2. MAÏS ENSILAGE

EN PLAINE

Le maïs ensilage cultivé à densité normale reste la première ressource fourragère à mettre en place et cela jusqu'au 20 Juin dans les régions où il est habituellement cultivé.

A 600 - 700 m d'altitude, cependant il est urgent de semer des types très précoces.

En plaine, on peut encore réaliser une production proche de la normale et de toute façon très supérieure à tout autre fourrage. Cela signifie aussi que cette solution prévaudra sur tout achat de fourrage extérieur.

QUELLE PRECOCITE ?

- en plaine, on peut dire que jusqu'au 10 Juin, toutes les précocités jusqu'au type DEA ou I.260 peuvent être semées pour une récolte fin septembre à 30 % MS. Ceci est valable pour les lieux suivants :

  Lyon-Bron, Mâcon, Ambérieu en Bugey, Chambéry, St Etienne de St Geoirs, St Etienne Bouthéon avec un peu plus de risques dans ces deux situations.

  Il faut remarquer que :

  . la date de récolte peut être postérieure au 30 Septembre mais attention aux gelées et à la portance.
  . si l'on atteint seulement 25 % MS, l'ensilage sera déjà de qualité mais avec une production plus faible que la normale.

- à 600 - 700 m d'altitude si l'année est froide, on n'obtiendra que 20 % MS avec un maïs très précoce récolté au 10 Octobre, ce qui est faible. La date du 10 Juin sera l'extrême limite pour les décisions de semis en culture normale.
- le cas du maïs ensilage derrière ray grass :

  On ne peut donner que des indications générales. L'agriculteur devra tenir compte de l'état du ray grass et de la parcelle, mais aussi de ses besoins en ressources fourragères d'ici trois semaines/1 mois. Il faudra donc voir son conseiller sur place.

  En ce qui concerne la mise en place, les conseils valables pour le maïs grain sont les mêmes.

- LE TEMPS EST PRECIEUX : il ne faut donc pas hésiter à laisser les mouillères pour semer rapidement la plus grande partie de la parcelle.
- LE LABOUR : . doit être rapide,
  . s'il y a beaucoup d'herbe, il faut la broyer avant de labourer
- D'UNE FACON GENERALE, DISONS :

  . qu'il n'y a pas lieu de changer les densités de semis prévues.
  . qu'il faut préparer de petites surfaces et semer au fur et à mesure.
  . plus que jamais, il faut :
    * semer peu profond,
    * limiter le nombre de passages.

On peut enfin gagner du temps en reportant le désherbage en post-semis pré-levée.

Pour des renseignements plus précis, les agriculteurs doivent consulter leurs techniciens et les répondeurs téléphoniques.

CÉRÉALES

INFORMATIONS S.P.V. - I.T.C.F.

BLÉ

L'épiaison est maintenant terminée et la floraison est en cours.

Les traitements fongicides ont donc dû être déjà réalisés

Cependant, les agriculteurs qui ces derniers jours étaient surtout préoccupés de semer leur maïs, peuvent encore intervenir jusqu'à la pleine épiaison mais uniquement sur des parcelles à bons potentiels de rendement en cas de présence importante de rouille brune dont de graves attaques sont enregistrées dans la Drôme et l'Isère.

De toutes façons, ne pas intervenir sur les parcelles dont le rendement a été compromis par les excès d'eau : le traitement ne serait pas rentabilisé.

Les populations de pucerons sont irrégulières selon les parcelles mais en général assez faibles. Il faut continuer à surveiller leur évolution surtout si le beau temps persiste pour intervenir si nécessaire (voir notre Bulletin du 26 Mai).

P43